

PROFESSIONS

Entente de principe chez AbitibiBowater

Le syndicat des quelque 8000 employés d'AbitibiBowater vient de conclure une entente de principe qui devrait mener à une nouvelle convention collective pour les 12 usines de l'est du pays.

« Nous avons la meilleure entente possible, compte tenu de la situation financière précaire de la compagnie », a déclaré Gaétan Ménard, secrétaire-trésorier du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Le représentant syndical a parlé de « sacrifices pour sauver la compagnie de la faillite ». AbitibiBowater a déclaré à Radio-Canada que l'entente était une « composante essentielle du plan de restructuration que nous sommes en train de développer en ce moment ».

Rappelons que l'entreprise est sous la protection des tribunaux depuis pres-

que un an. Selon le Conference Board du Canada, l'industrie canadienne du papier a perdu un milliard de dollars en 2009.

Le SCEP spécifie aussi que le régime de retraite est protégé pour les milliers de retraités et sera remplacé par un « régime stable » pour les travailleurs actuels. Selon le syndicat, la compagnie proposait de liquider les régimes de retraite, ce qui aurait signifié une baisse de prestations d'environ 25 %. Le syndicat est toutefois furieux contre le gouvernement fédéral qui n'a pas annoncé de mesure particulière pour les travailleurs de l'industrie forestière dans son dernier budget.

« Le dernier budget a une fois de plus démontré leur mépris envers les travailleurs et les travailleuses du secteur forestier. » **T.L.**

La Terre de
chez nous

11 mars 2010